

DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE  
ARRONDISSEMENT D'AUTUN  
CANTON DE SAINT-VALLIER  
COMMUNE DE SANVIGNES-LES-MINES

Délibération du conseil municipal



SEANCE DU 11 DÉCEMBRE 2023

Délibération n°CM2023\_54

Convocation du 4 décembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Quorum : 14

Nombre de conseillers présents : 18

Nombre de votants : 26

Thème : FINANCES

Objet : subvention 2023 au CCAS

L'an deux mil vingt-trois et le onze du mois de décembre, le Conseil Municipal de la Commune de SANVIGNES-LES-MINES, s'est réuni à la salle de la Trèche, sous la présidence de M. Jean-Claude LAGRANGE, Maire.

Sont présents : M. LAGRANGE, Mme PERRIN, Mme SEVIN, M. DEFACHELLE, Mme GRANDO, M. PICHARD, M. GRAS, Mme GILLOT, M. PAQUAUX, M. WACKENHEIM, Mme DOUHARD, M. TREUILLET, Mme BRUNEL, M. LOCTIN, M. MARTIN, Mme MAES, Mme PRIET, M. ANDRÉ.

Sont excusés : M. FOURRIER qui a donné pouvoir à Mme PERRIN  
Mme RICHARD-PERROT qui a donné pouvoir à M. LAGRANGE  
Mme CARNOT qui a donné pouvoir à Mme PRIET  
M. DE ABREU qui a donné pouvoir à Mme BRUNEL  
Mme ZARÉBA qui a donné pouvoir à Mme GRANDO  
Mme FRÈRE qui a donné pouvoir à Mme GILLOT  
M. JATOCHA qui a donné pouvoir à M. WACKENHEIM  
M. LABAUNE qui a donné pouvoir à M. DEFACHELLE  
Mme MARTIN-ROUSSEAU

Secrétaire de séance : Madame Blandine GILLOT

RAPPORT PRESENTÉ PAR : V PERRIN

Le rapporteur informe le conseil municipal que, dans le cadre de l'exercice budgétaire 2023, le budget du CCAS a un besoin, à hauteur de 40 000 €, d'une subvention afin d'équilibrer les comptes de son budget annexe de la résidence autonomie Louis Veillaud.

Sur proposition du rapporteur,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ✓ Autorise Monsieur le maire à verser une subvention de 40 000 € au budget 2023 du CCAS.

.../...

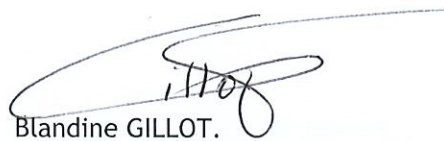
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

  
Jean-Claude LAGRANGE.



La secrétaire de séance,

  
Blandine GILLOT.

Transmis à la Sous-Préfecture le 18 décembre 2023

Publié sur le site internet de la commune le 21 décembre 2023